

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, le 4/12/2025

### Qualité de l'eau potable Suivi renforcé des trihalométhanes (THM)

Les résultats de l'analyse des prélèvements effectués en deux points des réseaux à Cayenne, à Matiti et à Sinnamary sont non conformes en THM.

En conséquence, l'ARS Guyane a immédiatement alerté la commune de Sinnamary et la communauté d'agglomération du centre littoral (CACL) responsables de la qualité de l'eau. De nouveaux contrôles ont également été réalisés le 1<sup>er</sup> et 2 décembre sur 5 points différents dans chaque réseau afin de mieux appréhender l'origine de ces dépassements.

Le 4 décembre, l'ARS Guyane a organisé une réunion avec les responsables de la production et de la distribution de l'eau (Mairie de Sinnamary et CACL) et leur délégataire la Société générale des eaux afin de détailler les mesures correctives mises en place par la SGDE, et les perspectives de travaux qui pourraient être nécessaires en cas de confirmation de ces dépassements. Les responsables des réseaux ont été invités à renforcer leur plan de suivi.

L'ARS se déplacera sur site avec la SGDE la semaine prochaine pour de nouvelles vérifications.

#### Contact presse

Emilia ALLES  
Tél : 06.94.28.67.79  
Mél : emilia.alles@ars.sante.fr

56, avenue Alexis Blaise  
C.S 40696  
97336 CAYENNE Cédex